

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DECISION 2022-93

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT délégrant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de faire fabriquer de nouveaux panneaux de rue, une offre a été reçue :

FONDERIE DOUTRE – 1 Impasse Jean Bertin – ZA La Sablonnière – 49220 LE LION D'ANGERS propose pour la fabrication de panneaux de rue, une offre commerciale d'un montant de 15 441.70€ HT soit un montant TTC 18 530.04€.

La commission d'attribution

DECIDE :

- De retenir FONDERIE DOUTRE – 1 Impasse Jean Bertin – ZA La Sablonnière – 49220 LE LION D'ANGERS pour la fabrication de panneaux de rue, pour un montant de 15 441.70€ HT soit un montant TTC 18 530.04€.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 03 octobre 2022

Le Maire,

Bernard SOUL

